



global witness

\$\$\$\$ HHH

HORS D'AFRIQUE

Les paradis fiscaux britanniques et le milliard
et demi de dollars disparu du Congo

Mai 2016

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ ANALYTIQUE	3
COMMENT LE CONGO A PERDU 1,5 MILLIARD DE DOLLARS DANS SIX CONTRATS SECRETS	5
VECTEURS D'ÉVASION : LE RÔLE DES SOCIÉTÉS ANONYMES ET LES ÎLES VIERGES BRITANNIQUES	9
LES RÉPERCUSSIONS : CE QUI EST ARRIVÉ DEPUIS QUE LE SCANDALE A ÉCLATÉ	10
UN SCANDALE CONGOLAIS OU BRITANNIQUE : LE RÔLE DES ÎLES VIERGES BRITANNIQUES	12
UNE NOUVELLE ÈRE DE VENTES SECRÈTES ?	13
RECOMMANDATIONS	15
RÉFÉRENCES	16

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La République démocratique du Congo devrait être l'un des pays les plus riches du monde grâce aux milliers de milliards¹ de dollars que représentent l'or, le diamant, le cuivre, le cobalt et autres ressources naturelles de son sol. La demande en minerais – utilisés dans la fabrication de smartphones, d'ordinateurs, de batteries et d'innombrables autres biens de consommation populaires – est incroyablement élevée, mais la corruption endémique et la mauvaise gestion maintiennent toutefois les citoyens congolais dans la pauvreté tandis que le commerce illicite de minerais finance la violence et le conflit armé depuis des décennies. Le Congo figure systématiquement au dernier rang ou pratiquement au dernier rang de l'Indice de développement humain des Nations Unies.² Un enfant sur sept meurt avant l'âge de cinq ans³ et selon les estimations, neuf pour cent de la population a besoin d'aide humanitaire.⁴

Alors que la vaste majorité de la population congolaise souffre d'un manque de services de base, l'État a vendu de précieux actifs miniers à des prix trop bas pour ne pas susciter la suspicion, faisant ainsi perdre au Trésor public des centaines de millions de dollars de revenus cruciaux. Cet argent s'est retrouvé dans les mains de quelques sociétés anonymes, dont les véritables propriétaires se dissimulent derrière une cascade de sociétés écrans dont le siège se situe dans un paradis fiscal offshore dans les territoires britanniques d'outre-mer. L'opacité du monde offshore qui a facilité ces transactions permet à des politiciens corrompus et à des hommes et femmes d'affaires véreux de blanchir de l'argent, de se soustraire à l'impôt et de conclure des transactions suspectes tout en gardant leur identité secrète.

Cette exploitation des ressources naturelles du Congo a atteint un sommet au moment de l'élection présidentielle au Congo il y a cinq ans ; ce problème se pose avec d'autant plus d'acuité aujourd'hui que la population congolaise se rendra à nouveau aux urnes en novembre 2016. Des journalistes et des chercheurs de Global Witness ont révélé antérieurement qu'au moment du scrutin contesté de 2011, une série de transactions minières suspectes avaient été conclues avec des sociétés anonymes offshore, coûtant au pays 1,36 milliard de dollars de revenus potentiels. Selon des informations diffusées à l'époque, les revenus découlant d'au moins une de ces ventes douteuses ont été utilisés pour contribuer à un fonds électoral.

Chaque transaction a profité de la loi du secret appliquée aux Îles Vierges britanniques – un territoire britannique d'outre-mer et paradis fiscal – pour masquer qui étaient véritablement les personnes impliquées ; de grosses sociétés minières et un homme d'affaires israélien, Dan Gertler, ont joué un rôle de premier plan dans ces transactions. Gertler, un milliardaire, est un ami proche du Président congolais Joseph Kabila, lequel avait finalement remporté l'élection contestée sur fond de dénonciations de bourrage des urnes et d'intimidations.⁵

Les étonnantes révélations liées à la fuite de données des *Panama Papers* – une masse impressionnante de 11,5 millions de fichiers provenant du quatrième plus grand cabinet d'avocats offshore au monde, Mossack Fonseca – a donné au public un aperçu sans précédent du monde occulte et anonyme des paradis fiscaux offshore auxquels ont recourus des politiciens, des hommes d'affaires fortunés et des criminels.⁶ C'est ce monde offshore qui a été exploité



Simon Dawson/Bloomberg via Getty Images

Travailleur à côté d'une gigantesque excavatrice à la mine de cuivre et de cobalt KOV de la Katanga Mining Ltd. à Kolwezi, province du Katanga, République démocratique du Congo.

pour faciliter la conclusion de ces contrats faramineux pour l'exploitation de ressources naturelles qui ont dépouillé le Congo de tant d'argent. Selon certains rapports, Gertler est mentionné plus de 200 fois dans les documents de Mossack Fonseca.⁷ Le cabinet d'avocats a également créé deux des sociétés de Gertler qui ont obtenu des blocs pétroliers dans l'est du Congo dans des circonstances controversées.⁸ Les relations de Mossack Fonseca avec ces sociétés ont pris fin peu de temps après leur création en 2010.

Aujourd'hui, en 2016, Kabila aurait entrepris de chercher le moyen de rester au pouvoir en dépit du fait que la constitution congolaise l'oblige à se retirer à l'issue de son second mandat en décembre 2016. À l'approche du scrutin, Global Witness a parcouru d'éléments prouvant la conclusion de marchés miniers qui n'ont pas été annoncés publiquement, sans aucune clarté sur la destination de l'argent. L'histoire semble se répéter, les précieuses ressources naturelles du Congo risquant d'être volées pour financer une campagne électorale plutôt que les services de base dont la population congolaise a cruellement besoin.

2016 n'est pas seulement une date charnière dans la politique électorale congolaise ; il s'agit également d'une année cruciale dans le combat mené au niveau mondial pour mettre fin à l'opacité du monde offshore qui a facilité ces transactions. Le Premier Ministre britannique David Cameron accueillera en mai un sommet anti-corruption où la transparence en matière de propriété réelle des entreprises sera mise sur la table. On imagine difficilement comment ce sommet pourrait déboucher sur un succès si Cameron ne balaie pas d'abord devant sa porte en levant le secret financier dont jouissent les ventes dans le cadre constitutionnel britannique. Dans la foulée du scandale des *Panama Papers*, Cameron a déclaré que les services répressifs britanniques compétents disposeront d'un accès rapide aux informations relatives aux propriétaires effectifs des sociétés immatriculées dans les paradis fiscaux britanniques⁹, mais cela ne suffit pas. Un registre central de données relatives à la propriété réelle doit être rendu public pour que cela soit vraiment efficace. Pour le peuple congolais, il est indispensable que ces lois sur le secret financier changent afin que l'identité de tous les propriétaires de sociétés qui ont bénéficié de ces marchés puisse être révélée et que ceux qui auraient été impliqués dans des actes répréhensibles soient traduits en justice.

Par-dessus tout, il est essentiel que la population congolaise commence enfin à bénéficier des richesses minérales de son pays. Le Congo a récemment souffert d'une baisse temporaire des prix des métaux sur le marché mondial mais il a connu un boom minier au cours des dernières années, avec le chiffre record d'un million de tonnes de cuivre produites en 2014.¹⁰ Cet essor ne s'est pourtant pas traduit en améliorations pour la vaste majorité des Congolais. Le conflit et l'instabilité persistent : fin 2012, une rébellion armée a éclaté dans la province congolaise du Nord-Kivu, déchirée par la guerre ; elle a duré 20 mois.¹¹ Les services de base tels que les routes, les hôpitaux et les écoles sont encore largement absents. Le montant de 1,36 milliard de dollars perdu dans les marchés

miniers suspects au moment des élections représente le double des dépenses annuelles du pays consacrées à la santé et à l'éducation¹² – une perte spectaculaire pour le Trésor public.

En mars 2016, le gouvernement congolais a annoncé que la révision de son code minier serait suspendue jusqu'à une remontée des prix des métaux.¹³ Cette suspension est particulièrement inquiétante car la réforme aurait été l'occasion d'introduire des mesures fortes en matière de transparence et de responsabilité dans le secteur minier du Congo. Global Witness met en garde contre le fait que si le Congo ne renforce pas son code minier et ne le fait pas appliquer, le pays pourrait à nouveau voir les richesses provenant de ses ressources naturelles être détournées des caisses de l'État et utilisées pour contribuer à financer une élection qui risque d'être violemment contestée, voire inconstitutionnelle.

Mener une campagne électorale coûte cher. Si des transactions louches telles que ces ventes secrètes ont en partie contribué dans le passé à financer un scrutin contesté et entaché de violence, l'heure du changement est aujourd'hui venue. Global Witness demande plus précisément :

- Que des pressions – intérieures et extérieures – soient exercées sur le gouvernement congolais et les sociétés minières publiques du pays pour se conformer aux lois nationales et aux obligations internationales en publiant des informations détaillées sur les nouveaux contrats miniers, pétroliers et gaziers, en particulier en amont des élections 2016.
- Que le nouveau code minier du Congo garantisse une procédure d'appel d'offres ouverte et publique pour les nouveaux droits miniers, que les nouveaux contrats soient publiés dans les plus brefs délais et soient librement accessibles, que l'identité des bénéficiaires ultimes des sociétés soit rendue publique, et que les sociétés minières publiques soient soumises à des contrôles et des audits, soient bien gouvernées et soient tenues de rendre compte de leurs actes.
- Que le gouvernement congolais crée un registre public des bénéficiaires effectifs de toutes les entreprises qui font des offres, investissent et opèrent dans les industries extractives.
- Que le Royaume-Uni et les autres économies développées insistent sur la tenue de registres publics de bénéficiaires effectifs et mettent fin à l'existence de juridictions occultes dans les paradis fiscaux.
- Que les sociétés et personnes physiques impliquées dans le scandale des ventes secrètes fassent l'objet d'une enquête approfondie réalisée par les autorités congolaises et étrangères compétentes et, si des infractions sont constatées, qu'elles soient poursuivies en justice.

Ce qui suit est l'histoire de ces ventes secrètes opérées dans le secteur minier, débutant au Congo pour se terminer en plein cœur du district financier de Londres, après un passage dans les paradis fiscaux des Caraïbes. Elle abordera les retombées des révélations sur les transactions conclues, montrera que les vides juridiques qui ont permis leur existence subsistent, et examinera ce qui doit être fait pour empêcher les élections de 2016 au Congo d'être confrontées à la même tourmente qu'en 2011.

COMMENT LE CONGO A PERDU 1,5 MILLIARD DE DOLLARS DANS SIX CONTRATS SECRETS

Des journalistes et des chercheurs de Global Witness ont levé le voile sur une série de contrats miniers suspects signés au Congo entre 2010 et 2012. Dans chaque cas, des droits miniers sous-évalués – parfois vendus à moins de cinq pour cent de leur valeur de marché – sont passés de l'État congolais dans les mains de propriétaires cachés de sociétés offshore. Les sociétés ou les actifs qu'elles détenaient ont au final été achetés par d'énormes entreprises multinationales, notamment la société minière internationale ENRC (*Eurasian Natural Resources Corporation*) et la société Glencore, basée en Suisse et cotée à la Bourse de Londres. La liste complète des bénéficiaires ultimes des ventes d'actifs miniers n'était pas connue à époque, et demeure inconnue à ce jour. Mais dans au moins cinq cas, les sociétés offshore utilisées pour transmettre clandestinement les droits miniers aux multinationales étaient liées à Dan Gertler. Si l'État congolais avait directement traité avec ENRC et Glencore dans le cadre de ces contrats miniers, il aurait pu recevoir au moins 1,36 milliard de dollars de plus que ce qu'il a perçu à travers les ventes aux sociétés offshore de Gertler.¹⁴

Si l'on ajoute ces transactions minières au contrat similaire conclu en 2014 pour la vente d'une licence pétrolière congolaise détenue par Dan Gertler,¹⁵ la perte enregistrée par le Congo est estimée à au moins 1,5 milliard de dollars¹⁶ – ce qui équivaut à près d'un cinquième du budget annuel du pays. Cet argent a été généré par les richesses minérales souveraines du Congo ; il aurait dû revenir à l'État et être réinvesti dans les services publics dont le pays a tant besoin. Au lieu de cela, il a disparu dans les mains de Gertler et éventuellement d'autres copropriétaires de ses sociétés secrètes. Selon la liste des personnes les plus riches publiée par Forbes, la fortune personnelle de Gertler s'élève aujourd'hui à environ 1,25 milliard de dollars.¹⁷

L'anonymat du système offshore a permis à ces transactions d'avoir lieu sans contrôle adéquat et a rendu extrêmement difficile de découvrir qui en avait bénéficié au détriment de l'État congolais. Les informations ne sont apparues au grand jour que lorsque les chercheurs de

Global Witness, des journalistes ainsi qu'un parlementaire britannique sont parvenus à reconstituer les faits à partir des fuites relatives aux contrats, de bribes d'informations enfouies dans des documents d'entreprises, et des schémas utilisés pour immatriculer les sociétés offshore. Le scénario qui en est ressorti a fait de Dan Gertler l'intermédiaire clé entre l'État congolais et les firmes ENRC et Glencore.

L'importance des sommes en jeu, l'implication de grosses sociétés cotées à la Bourse de Londres et le rôle de Gertler, ami proche du Président Kabila, ont provoqué des ondes de choc à travers la City de Londres ; lorsque cette histoire a été mise au jour en 2013, elle a fait la une du *Financial Times*.¹⁸

Les preuves réunies ont montré que les liens d'amitié entre Gertler et Kabila [voir encadré : L'amitié Gertler-Kabila, une formule gagnant-gagnant] ont permis à l'homme d'affaires d'agir en tant que 'gardien de l'accès' aux ventes d'actifs miniers au Congo. En d'autres termes, si ces sociétés voulaient faire des affaires, elles devaient travailler avec Gertler – et par la même occasion l'enrichir. Global Witness affirme qu'ENRC et Glencore, alors qu'elles auraient dû être conscientes du risque de corruption inhérent à toute transaction commerciale avec Gertler dans ces circonstances, se sont engagées dans ces opérations et ont agi pour protéger ses participations dans des joint-ventures par des moyens qui ne se justifiaient pas sur le plan commercial. Elles semblent avoir accepté de travailler avec ce gardien de l'accès aux ventes afin d'obtenir les actifs qu'elles convoitaient.

Gertler a été accusé d'avoir versé d'importantes contributions dans le fonds électoral de Kabila pour le scrutin controversé de 2006,¹⁹ ce qu'il nie avoir fait. Tant Reuters que Bloomberg ont signalé que l'une des ventes suspectes d'actifs miniers effectuées en amont des élections de 2011 – vente dans laquelle Gertler était directement impliqué – a également conduit au versement, par la société minière publique concernée, d'une contribution de 10 millions de dollars dans un fonds électoral.²⁰ Le scrutin de 2011 a été marqué par des violences et des accusations de bourrages des urnes et d'intimidations à l'encontre de l'opposition. Global Witness a demandé à Gertler et à son représentant si lui ou ses sociétés avaient contribué aux campagnes électorales de Kabila d'une quelconque façon, mais leur réponse a éludé cette question.

Ces ventes secrètes des mines du Congo n'ont dès lors pas seulement amélioré le solde bancaire de Gertler mais elles ont peut-être aussi renfloué les caisses de Kabila dans son combat pour remporter ces élections contestées : des accords entre vieux amis où chacun sort gagnant.

M. Gertler conteste avec véhémence les diverses allégations formulées à son encontre, affirmant que toutes les sociétés offshore du Groupe Fleurette, sa société holding, sont en dernière analyse la propriété d'une fiducie établie au profit des membres de la famille de M. Gertler. Son porte-parole a aussi souligné qu'il n'avait pas acquis d'actifs à des prix sacrifiés. Glencore et ENRC nient également toute malversation.

COMMENT ONT FONCTIONNÉ LES MARCHÉS SECRETS ?

Deux des transactions en particulier, toutes deux impliquant ENRC, mettent en évidence un système de connivence entre hauts responsables, intermédiaires et sociétés visant à garantir un accès privilégié aux richesses minérales du Congo à des prix sacrifiés. Elles donnent à penser que la société pourrait avoir bénéficié de la complicité de politiciens et d'hommes d'affaires bien placés et aurait enrichi un groupe d'entreprises offshore dont les bénéficiaires sont inconnus et parmi lesquels pourraient figurer des responsables congolais corrompus.

Tout d'abord, il y a eu la vente de la Société Minière de Kabolela et de Kipese (SMKK), une mine à haute teneur en cuivre et en cobalt appartenant en partie à l'État congolais par le biais de sa compagnie minière publique, la Gécamines. Techniquement, la Gécamines est une société privée, mais l'État détient 100 pour cent de ses parts et, en principe, la société reçoit ses ordres du gouvernement.

Entre février et juin 2010, 50 pour cent des parts de la SMKK ont été vendues par la Gécamines à une société des Îles Vierges britanniques (IVB) liée à Gertler, Emerald Star Enterprises, laquelle a ensuite revendu sa participation à ENRC. Des journalistes et des chercheurs ont pu démontrer qu'Emerald Star avait revendu sa participation de 50 pour cent à ENRC en tirant un profit de 60 millions de dollars, juste quatre mois après avoir acheté ses parts pour seulement 15 millions de dollars. Bizarrement, ENRC a financé l'achat des actifs de l'État par Emerald Star quelques mois avant même que le marché ne soit conclu.²¹ À l'époque, Emerald Star ne détenait pas les droits de SMKK, mais ENRC était apparemment convaincue qu'elle les obtiendrait rapidement. Le fait qu'ENRC croyait fermement qu'Emerald Star pourrait acheter une partie de cette mine administrée par l'État indique le niveau des connexions politiques d'Emerald Star – et par conséquent de Gertler – au Congo.

Point plus trouble encore, ENRC disposait d'un droit contractuel de préemption sur la vente initiale de SMKK, car elle détenait déjà les 50 pour cent restants de la mine qui n'étaient pas en vente. Elle aurait pu écarter complètement Emerald Star du marché et s'épargner 60 millions de dollars, mais de façon inexplicable, elle a décidé de ne pas faire usage de cette option. ENRC, qui à l'époque était cotée à la Bourse de Londres, a plutôt choisi de préfinancer la société offshore opaque de Gertler pour qu'elle achète les parts, permettant à Emerald Star d'enregistrer d'énormes profits au lieu de négocier directement avec le gouvernement.

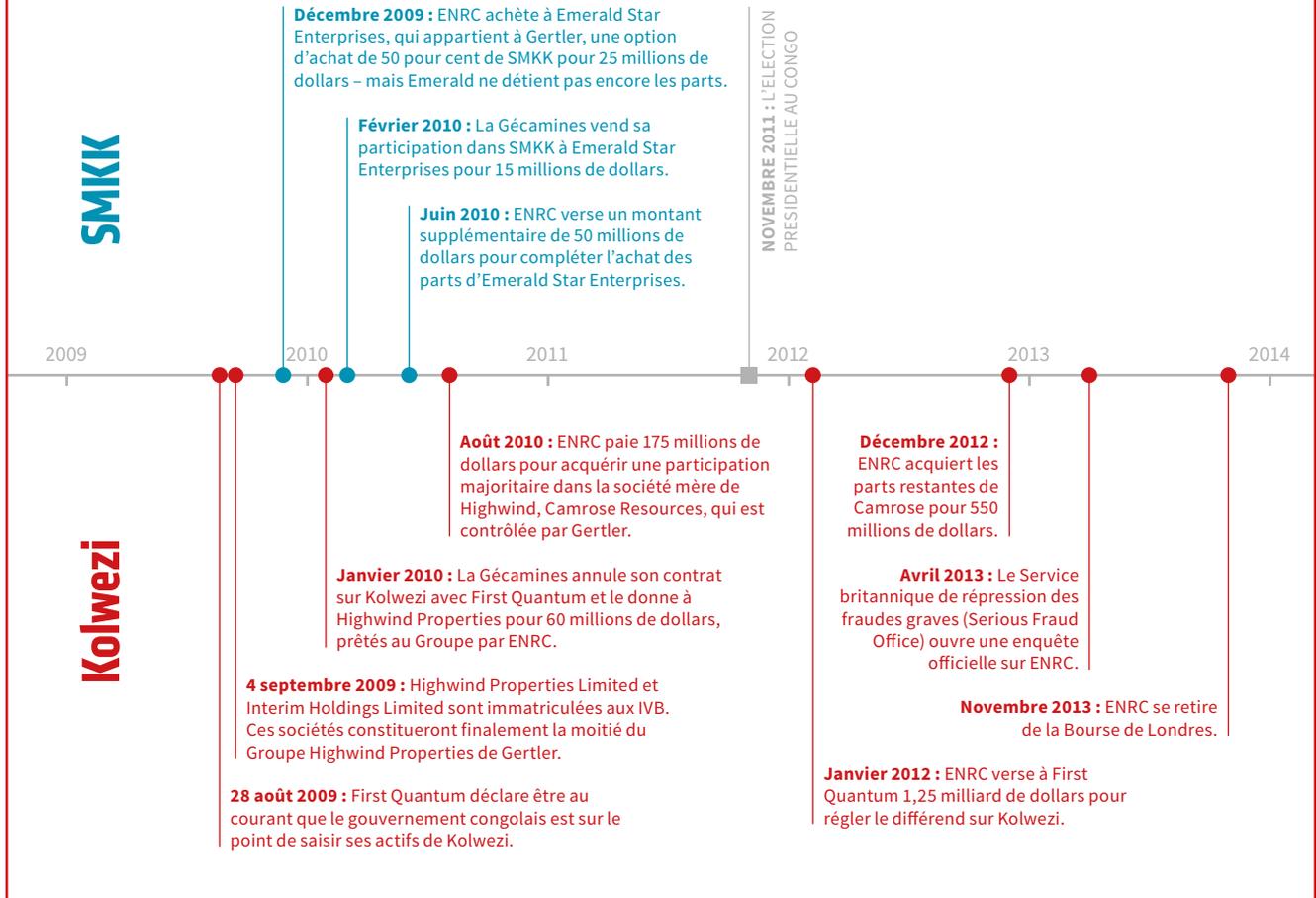
La deuxième des six transactions qui démontre clairement ce transfert opaque d'actifs est la vente de Kolwezi, un projet minier dans le sud du Congo qui compte de riches gisements de cuivre.

Kolwezi appartenait à la société minière canadienne First Quantum. En janvier 2010, à la suite d'une procédure légale douteuse, l'entreprise publique Gécamines a annulé son contrat avec First Quantum pour l'exploitation de Kolwezi. Immédiatement, la Gécamines a secrètement attribué une participation de 70 pour cent dans le projet à quatre sociétés des IVB appelées collectivement le Groupe Highwind, associé à Gertler, lequel a versé un pas de porte de 60 millions de dollars.²² En août de la même année, ENRC a acquis une partie de Kolwezi en achetant 50,5 pour cent de la société mère de Highwind pour 175 millions de dollars.²³ Deux ans plus tard, elle a acheté le restant de la société mère pour 550 millions de dollars.²⁴ Les analystes estiment à plus de 600 millions de dollars les pertes pour l'État congolais découlant de ce marché.²⁵

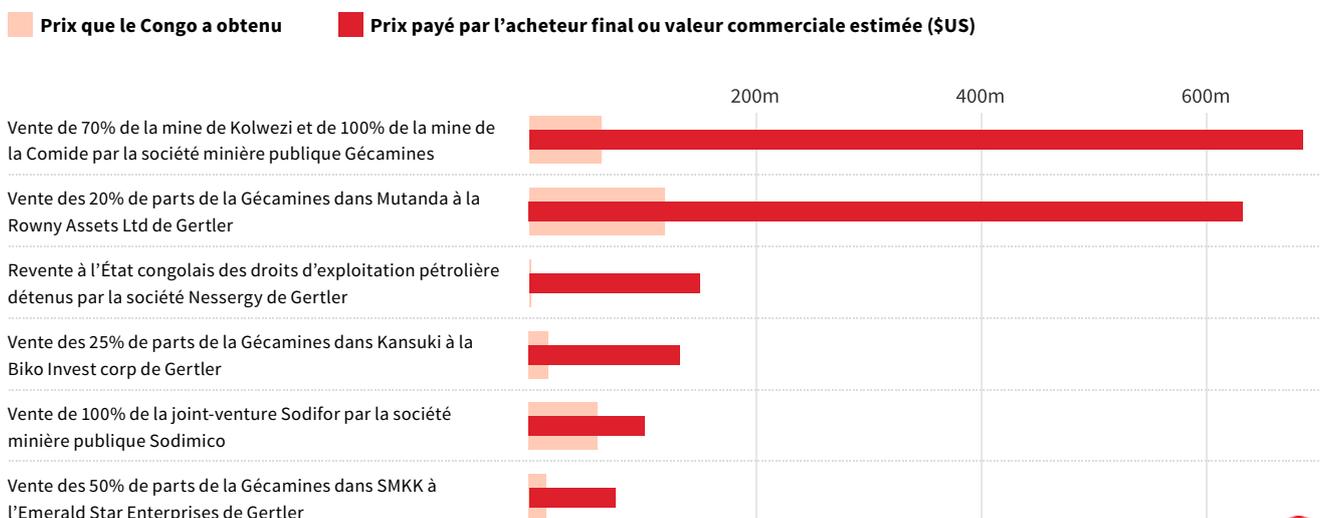
La chronologie des événements qui ont précédé l'acquisition par Highwind du contrat sur Kolwezi renforce l'impression que Gertler avait été informé préalablement que la licence de First Quantum pourrait devenir disponible. Deux de ses sociétés offshore impliquées dans la transaction, dont Highwind Properties Limited, n'ont été créées aux IVB qu'au début du mois de septembre 2009²⁶ – soit quelques mois seulement avant que First Quantum ne perde le contrat sur Kolwezi.

Global Witness a également démontré que le géant du commerce des matières premières Glencore avait octroyé des prêts secrets à des sociétés offshore liées à Gertler et s'était engagé sciemment dans des transactions déficitaires avec lui de 2007 à 2010.²⁷ Ensemble, Glencore et Gertler ont mis la main sur l'un des plus grands producteurs de cuivre du Congo, Katanga Mining, firme cotée à la Bourse de Toronto. Ce faisant, Glencore a enrichi Gertler de 67 millions de dollars en espèces et en actions qui ont transité par des firmes offshore occultes.

CHRONOLOGIES DE SMKK ET KOLWEZI



Les contrats secrets du Congo : Valeur par rapport au prix payé (\$US)



Source: Rapport 2013 de l'Africa Panel Progress & Global Witness

L'AMITIÉ GERTLER-KABILA, UNE FORMULE GAGNANT-GAGNANT

L'histoire de l'arrivée de Gertler au Congo et de sa relation avec le président congolais met en lumière la façon dont les réseaux informels prennent souvent la place des institutions gouvernementales responsables dans la politique et le monde des affaires congolais, et elle illustre comment quelques hommes bien placés peuvent utiliser l'opacité de l'univers offshore pour enregistrer de gigantesques profits alors que la vaste majorité du peuple congolais demeure plongée dans la pauvreté.

L'histoire commence lorsqu'un jeune homme de 23 ans, Gertler, est arrivé au Congo en 1997, alors que la guerre civile dévastatrice dont le pays était le théâtre touchait à sa fin. Il venait d'Israël à la recherche de diamants bruts, espérant être présenté au président.

Le grand-père de Gertler, Moshe Schnitzer, avait cofondé la Bourse israélienne d'échange du diamant en 1947 et son père était négociant en diamants. Il a grandi dans le monde du commerce du diamant et à partir du milieu des années 1990, il a commencé à acheter et à vendre des diamants bruts provenant de quelques-uns des pays d'Afrique les plus précarisés et déchirés par la guerre.

Au Congo, Gertler s'est lié d'amitié avec Joseph Kabila, alors en charge de l'armée. Le père de Kabila, Laurent-

Désiré, venait de renverser le dictateur Mobutu Sese Seko et était devenu président. Une rencontre entre Gertler et Kabila père s'est ensuivie et les deux hommes ont conclu un contrat de 20 millions de dollars pour un monopole sur les exportations de diamants congolais.

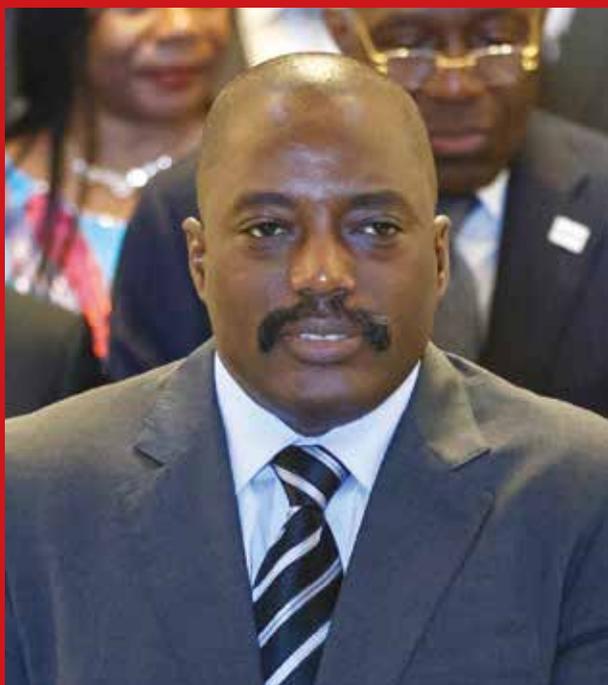
Laurent-Désiré Kabila a été assassiné en janvier 2001 et son fils lui a succédé. Étonnamment, Joseph Kabila a annulé le monopole exercé par son ami Gertler sur le diamant mais l'Israélien a continué de faire le commerce de diamants en dehors du Congo. Il a commencé à jouer un rôle plus central et a fait office d'émissaire entre le Congo, le Rwanda et les États-Unis alors que la guerre arrivait à son terme. Selon les dires de Gertler, au cours de ces années d'incertitude et de tensions au début du règne de Kabila fils, le négociant en diamant est resté fidèle au jeune président et leurs liens se sont renforcés.²⁸

Au lendemain de la guerre, qui a pris fin en 2002, Gertler a rétabli son contrôle sur le commerce du diamant au Congo avec un contrat de 15 millions de dollars pour vendre 88 pour cent de la production de la société publique d'extraction de diamants, MIBA, pendant une période de quatre ans. En 2006, des élections présidentielles ont été organisées et Joseph Kabila est devenu le premier dirigeant du Congo démocratiquement élu depuis 1960.

Le scrutin s'est déroulé sur fond de violence entre factions rivales, et le gouvernement Kabila a par ailleurs soulevé une controverse en vendant à prix massacrés des droits miniers à des firmes internationales au lendemain de la guerre.

En amont et dans la foulée des élections suivantes de 2011, un nombre croissant de transactions minières de plus en plus suspectes ont été signées, dépouillant le Congo de ses richesses minérales souveraines et profitant à une petite poignée de sociétés et de particuliers. Les contrats incluait souvent le transfert d'actifs entre la Gécamines, la société minière publique, et Gertler. Selon Bloomberg, rien qu'au cours des huit mois précédant le scrutin de novembre 2011, des sociétés liées à Gertler « ont acheté des parts dans cinq projets minières » à des sociétés minières publiques.²⁹

Kabila a conservé le pouvoir lors de l'élection de 2011 mais sa victoire a été marquée par des accusations d'intimidations et de bourrage des urnes ; les observateurs indépendants, dont ceux de l'ONU,³⁰ du Centre Carter et de l'Église catholique,³¹ ont exprimé leur inquiétude quant à la validité des résultats.



AP Photo/J. Scott Applewhite

Le Président de la République démocratique du Congo Joseph Kabila assistant au Sommet États-Unis-Afrique à Washington.



Statuts de l'Emerald Star Enterprises, dans lesquels n'apparaissent que le nom de la société, le numéro d'enregistrement de la société aux IVB, la date de constitution, une adresse légale, et les coordonnées du prestataire de services qui a enregistré la société. L'adresse légale est la même que celle de l'agent qui a enregistré la société, Equity trust, et il s'agit d'une simple boîte postale.

VECTEURS D'ÉVASION : LE RÔLE DES SOCIÉTÉS ANONYMES ET LES ÎLES VIERGES BRITANNIQUES

L'élément clé permettant d'occulter les bénéficiaires de ces ventes suspectes a été l'utilisation d'entités offshore qui ont gardé secrètes les identités des propriétaires de sociétés. En créant ses sociétés intermédiaires aux IVB, le nom de Gertler a été caché au public, aux médias, aux enquêteurs, aux organismes publics et aux agences en charge de l'application des lois, suffisamment longtemps pour boucler les reventes initiales à ENRC et Glencore ou les partenariats avec ces deux sociétés.

Les recherches de Global Witness ont mis en avant la possibilité que des élites congolaises corrompues aient pu être propriétaires de certaines des sociétés offshore

impliquées dans les ventes secrètes. Si tel est le cas, cela pourrait expliquer pourquoi les sociétés de Gertler – parfois constituées quelques mois seulement avant d'obtenir les actifs et ne possédant pas l'expertise technique ni les capitaux requis pour exploiter une licence minière – ont été en mesure d'obtenir l'accès exclusif et privilégié à des mines du Congo, en tirant profit au détriment de l'État.

Ainsi, dans le cadre d'une transaction impliquant Gertler, ENRC et la prise de contrôle d'une société minière rivale appelée CAMEC, une série de petites firmes offshore ont été créées, qui pourraient avoir permis de récompenser les partenaires corrompus de l'élite congolaise.³² Certaines de ces sociétés ont rapidement disparu, semblant indiquer que les propriétaires ont liquidé leurs actions pour des montants considérables et inespérés.

Ces sociétés occultes ont non seulement dissimulé l'identité des bénéficiaires réels de ces contrats, mais les entreprises publiques congolaises impliquées ont omis d'annoncer les ventes ; un contrôle en temps opportun des transactions s'est dès lors révélé impossible.



Caricature 'Hors d'Afrique' réalisée par Damien Glez.

Les IVB – la juridiction de prédilection de Gertler – sont très souvent qualifiées de paradis fiscal. En outre, elles fournissent aussi des garanties d'anonymat. Lorsque la Banque mondiale a examiné plus de 200 cas de corruption à grande échelle, plus de 70 pour cent concernaient au moins une société anonyme utilisée pour chercher à masquer les propriétaires réels et à faciliter leurs forfaits. Les Territoires britanniques d'outre-mer étaient les juridictions les plus utilisées ; les IVB prises isolément figuraient au deuxième rang sur la liste.³³

Ces juridictions gardent secrètes les informations relatives aux propriétaires, actionnaires et administrateurs des sociétés. Ce voile du secret est exactement ce dont ont besoin les criminels – pas uniquement les fraudeurs fiscaux mais également les politiciens corrompus, les patrons de la mafia et les cartels de la drogue – pour occulter leur identité, blanchir leur argent et garder une longueur d'avance sur les autorités chargées de l'application des lois.

Les réglementations des IVB empêchent le peuple congolais de dresser la liste complète des propriétaires de sociétés qui ont profité des ventes secrètes d'actifs miniers congolais. Les autorités des IVB refusent de divulguer des informations concernant les propriétaires de sociétés enregistrées sur leur territoire – les documents d'une société qui sont disponibles ne fournissent que le nom de la société, le numéro d'enregistrement de la société aux IVB, sa date de constitution, une adresse légale et les coordonnées du prestataire de services qui a géré l'enregistrement de la société. Dans le cas d'Emerald Star, son adresse légale est la même que celle de l'agent qui a géré l'enregistrement de la société, Equity Trust, et cette adresse est une simple boîte postale.

Aux IVB, même les agents chargés de l'application des lois doivent aller en justice pour obtenir des informations sur

la propriété des sociétés. Cette procédure peut s'avérer extrêmement longue. Pour toute autre personne, y compris les citoyens congolais, il est impossible de le faire. Global Witness appelle le gouvernement britannique à mettre fin à ces réglementations garantissant l'anonymat afin que les noms des personnes impliquées dans ces transactions puissent être révélés et qu'elles soient tenues de répondre de leurs actes. À l'heure où sont écrites ces lignes, les paradis fiscaux britanniques ont accepté de partager les informations relatives à la propriété réelle, mais uniquement avec les services répressifs britanniques compétents. Or, il est essentiel que l'accès des registres de propriétaires effectifs soit libre plutôt que réservé à certains, afin que le public, les journalistes, les ONG et d'autres gouvernements puissent accéder aux informations et dénoncer des activités suspectes.

LES RÉPERCUSSIONS : CE QUI EST ARRIVÉ DEPUIS QUE LE SCANDALE A ÉCLATÉ

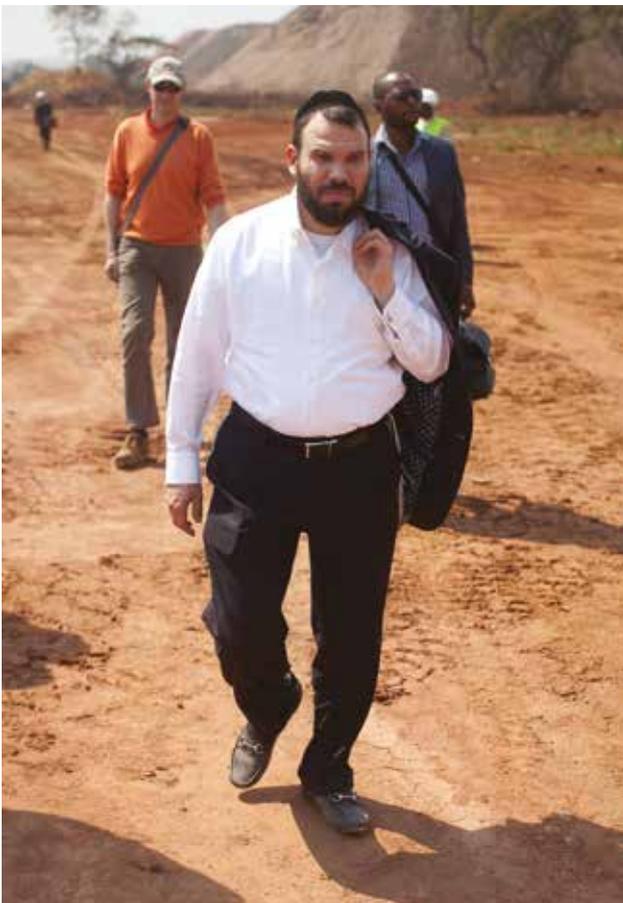
Depuis que l'histoire de ces ventes a commencé à être dévoilée, certaines mesures ont été prises pour remédier à quelques-unes des insuffisances institutionnelles qui ont permis la conclusion de ces transactions et pour traduire les contrevenants en justice. Toutefois, beaucoup reste encore à faire, au Congo et dans d'autres juridictions. Le Congo était en phase de révision de son code minier, ce qui aurait dû renforcer la législation sur la transparence et l'obligation de rendre compte dans le secteur. Cependant, le processus de révision a été suspendu en mars 2016 et demeurerait suspendu au moment d'imprimer le présent document. Il existe aujourd'hui un sérieux risque de retour à un scénario où des actifs miniers congolais très prisés pourraient être vendus dans le plus grand secret, en dessous de la valeur du marché et au profit de particuliers plutôt que dans l'intérêt de la population congolaise.

Le Congo a fait l'objet de pressions émanant des bailleurs de fonds internationaux pour le pousser à endiguer les pertes occasionnées par ces transactions irrégulières. En 2011, le premier ministre congolais a émis un décret³⁴ requérant la publication des modalités de toute nouvelle transaction minière et pétrolière impliquant le gouvernement dans un délai de 60 jours. De nombreux contrats ont aujourd'hui été publiés, ce qui est encourageant, bien que certaines parties importantes soient encore manquantes. En 2012, le FMI a suspendu un programme de prêt de trois ans de 532 millions de dollars³⁵ avec le Congo, s'inquiétant d'un contrat non publié dans le cadre d'une transaction liée à Gertler.

Certains efforts ont été consentis au Congo pour prévenir de futures ventes clandestines d'actifs publics à des sociétés associées à Gertler, créant toutefois des tensions entre certains responsables gouvernementaux et le directeur de la société minière publique Gécamines. En

août 2013, le Ministre des Mines, Martin Kabwelulu, a été forcé d'écrire à Albert Yuma, président de la Gécamines, pour protester contre un plan apparent de cession, à Gertler, de la participation de l'État dans un important projet d'exploitation du cuivre.³⁶ Yuma a continué de laisser entendre que la Gécamines pourrait vendre à Gertler jusqu'à ce que le premier ministre ordonne l'arrêt de toute vente d'actifs au beau milieu d'un remaniement ministériel³⁷ et à la suite de pressions de la société civile congolaise.³⁸ L'indignation soulevée par les contrats secrets antérieurs semble au moins avoir empêché la conclusion de ce nouveau marché important.

Néanmoins, aucune autre action concrète notable n'a été mise en place par les autorités congolaises pour combler les lacunes institutionnelles – un processus opaque d'appel d'offres, l'absence de registre public des propriétaires réels et le manque de transparence et d'obligation de rendre compte au sein des sociétés minières publiques – qui ont permis à ces ventes secrètes d'avoir lieu. Et les autorités n'ont ouvert aucune enquête sur ces événements. La réforme du code minier congolais a démarré il y a quatre ans, offrant l'occasion d'adopter une législation plus rigoureuse, mais la récente suspension du processus de révision a fermé la voie pouvant mener à une amélioration de la transparence et de la responsabilisation au sein du secteur minier du Congo.³⁹



Dan Gertler se prépare pour une visite de la mine de cuivre et de cobalt de Mutanda dans la province du Katanga, en République démocratique du Congo.

Simon Dawson/Bloomberg via Getty Images

Sur la scène internationale, les progrès opérés ont également été limités. En juillet 2014, l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), une initiative mondiale pluripartite qui promeut la transparence dans les secteurs pétrolier, gazier et minier, a déclaré que le Congo était en conformité⁴⁰ avec ses normes en matière de divulgation d'informations. Le Congo cherche à obtenir le statut de membre à part entière de l'ITIE depuis qu'il est devenu pays candidat en 2008, en dépit d'une suspension temporaire en avril 2013 après des résultats médiocres dans un audit de l'ITIE. Cet engagement sur la voie d'une plus grande transparence a déjà commencé à porter ses fruits, les secteurs pétrolier et minier du pays ayant rapporté un chiffre record de 2 milliards de dollars à l'État en 2014, une hausse impressionnante par rapport aux 400 millions de dollars annoncés en 2007 et ceci, en dépit d'une chute des prix des matières premières.⁴¹

Certaines mesures ont été prises à l'encontre des sociétés impliquées dans le scandale. Dans la foulée de son acquisition du projet minier Kolwezi, ENRC a été entraînée dans un long contentieux avec la firme canadienne First Quantum, propriétaire initial. En janvier 2012, ENRC a accepté de verser une somme énorme, 1,25 milliard de dollars, à First Quantum pour régler leur différend.⁴² La polémique entourant les accointances d'ENRC avec Gertler a débouché sur de vifs débats dans les conseils d'administration et par la suite, en avril 2013, le Service britannique de répression des fraudes graves (Serious Fraud Office) a ouvert une enquête officielle sur ENRC et sur les accusations de fraude, de pots-de-vin et de corruption.⁴³ L'enquête est toujours en cours. Depuis l'ouverture de l'enquête, ENRC s'est retirée de la Bourse de Londres et opère maintenant sous le nom d'ERG (Eurasian Resources Group).⁴⁴ Son nouveau PDG a cherché à tirer un trait sur le scandale.⁴⁵

Le règlement du litige avec First Quantum a sans aucun doute fait du tort à ENRC, mais l'État congolais n'a pas reçu le moindre centime de dédommagement. ENRC a apparemment accepté un règlement du litige avec First Quantum en sa défaveur mais elle a conservé ses actifs congolais ; Global Witness affirme que ce règlement revient à reconnaître que l'acquisition de Kolwezi était irrégulière.

À ce jour, aucune autorité de régulation n'a pourtant ouvert d'enquête sur les transactions de Glencore avec Gertler, et Glencore est toujours cotée à la Bourse de Londres. De même, Gertler n'a pas encore été visé par la moindre sanction pour son rôle dans le scandale. Global Witness appelle les autorités de régulation britanniques à ouvrir une enquête sur le rôle de Glencore dans ces transactions et sur ses relations avec Gertler, et appelle à ce que Gertler fasse l'objet d'une enquête au Royaume-Uni et dans d'autres juridictions compétentes, notamment mais pas exclusivement au Congo et en Israël. Là où des malversations sont mises au jour, les sociétés et les particuliers impliqués doivent être poursuivis en justice.

UN SCANDALE CONGOLAIS OU BRITANNIQUE : LE RÔLE DES ÎLES VIERGES BRITANNIQUES

Le scandale a également suscité un regain d'attention vis-à-vis des structures financières occultes qui masquent l'identité des propriétaires réels des sociétés offshore. Les paradis fiscaux britanniques ont joué un rôle de premier plan dans la facilitation de ces ventes secrètes. Dès 2011, un parlementaire britannique avait publié une liste de 59 sociétés écrans impliquées dans le secteur minier congolais: 47 d'entre elles avaient leur siège aux IVB.⁴⁶

L'Indice d'opacité financière classe les pays en fonction du niveau d'opacité financière qu'ils offrent – la liste étant un trombinoscope de mauvais élèves qui présentent des cadres de réglementation essentiels pour faciliter la corruption. L'indice 2015 classe le Royaume-Uni en 15^e position, mais il note que si le Royaume-Uni et ses paradis fiscaux satellites (les dépendances de la Couronne et ses territoires d'outre-mer) étaient considérés ensemble, le pays figurerait au premier rang.⁴⁷

L'argent illicite arrive dans ces juridictions offshore et est ensuite redirigé vers les principaux centres financiers du globe, dont Londres. Gertler s'est servi de manière extraordinaire des règles de confidentialité existant dans des juridictions qui font partie du réseau britannique, en particulier les IVB. La constitution des sociétés offshore fait

vivre toute une industrie secondaire de firmes et d'avocats assurant des services financiers. Gertler a régulièrement engagé Trident Trust aux IVB et Hassans à Gibraltar. Rien ne semble indiquer que ces prestataires de services aient agi autrement qu'en conformité avec les législations locales.

Certes, les ventes d'actifs miniers auraient dû être annoncées par les autorités congolaises, mais le Royaume-Uni est responsable en dernière analyse des paradis fiscaux qui ont permis à ces transactions de se dérouler dans l'ombre. Le Royaume-Uni est légalement responsable de la bonne gouvernance de ses territoires d'outre-mer.⁴⁸ Un livre blanc du gouvernement britannique a spécifié qu'« au regard du droit constitutionnel, le parlement britannique dispose de pouvoirs illimités l'habilitant à légiférer pour les territoires ».⁴⁹ Dans ces territoires, le gouvernement britannique nomme les hauts responsables du gouvernement et les lois des territoires doivent être approuvées à Londres.

Par ailleurs, ce sont des sociétés cotées à la Bourse de Londres (Glencore et, à l'époque, ENRC) qui ont joué un rôle crucial dans les transactions qui ont privé le Congo de ses revenus miniers. Ces opérations sont totalement incompatibles avec les aides financières que le Royaume-Uni verse au Congo, lesquelles s'élèvent actuellement à quelque 150 millions de livres par an.⁵⁰

Le Royaume-Uni a ouvert la voie en instaurant plus de transparence autour de la propriété des entreprises à l'intérieur de ses frontières, mais il n'est pas allé jusqu'à exiger que ses territoires d'outre-mer suivent la même



Photo: Jorge Brazil, <http://bit.ly/1p0vTZ>

Road Town, Tortola, aux Îles Vierges britanniques où des sociétés de Dan Gertler ont été enregistrées.

LA CAMPAGNE DE RELATIONS PUBLIQUES DE GERTLER

Depuis qu'a éclaté le scandale sur les ventes secrètes, Dan Gertler et ses sociétés ont tenté d'offrir une image publique plus transparente d'eux-mêmes. Par le biais de son holding, Fleurette, Gertler a engagé une firme de consultants en relations publiques basée à Londres, Maitland, pour répondre aux questions des journalistes. Maitland a multiplié les efforts pour repenser l'image de Gertler, le présentant comme un philanthrope et faisant la promotion de projets communautaires appuyés par la Fondation Famille Gertler. Plus récemment, Gertler s'est également fait représenter par Lord Mancroft, un conservateur et l'un des 90 pairs héréditaires que compte encore la Chambre des Lords britannique.⁵¹

En réponse aux questions posées par Global Witness au sujet de ces transactions, Lord Mancroft a indiqué que Gertler et ses sociétés avaient qualifié nos allégations de « fausses et non fondées ». Il a fait remarquer que Gertler et ses sociétés avaient « contribué à stimuler la croissance économique [au Congo] en attirant d'autres investisseurs importants ». Gertler lui-même a été jusqu'à déclarer à Bloomberg News, « Je devrais recevoir un Prix Nobel ».⁵²

En janvier 2014, Fleurette a souscrit à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), « une norme mondiale visant à promouvoir une gestion ouverte et responsable des ressources naturelles ». L'ITIE est une norme mondiale qui promeut la transparence dans les paiements d'impôts et les recettes dans les secteurs minier, pétrolier et gazier. Les pays mettant en œuvre l'ITIE divulguent des informations concernant les paiements d'impôts, les licences, les contrats, la

production et autres éléments clés relatifs à l'extraction des ressources naturelles. En 2013, en réponse aux appels lancés pour une plus grande transparence en matière de propriété réelle des entreprises, l'ITIE a initié un projet pilote dans 11 pays, dont le Congo, qui cherche à révéler les propriétaires réels des sociétés actives dans les secteurs extractifs. En février 2016, le Conseil d'administration international de l'ITIE a convenu que d'ici à 2020, les sociétés pétrolières, gazières et minières de l'ensemble des 51 pays de l'ITIE devront divulguer l'identité de leurs propriétaires réels.

Sur son site web, l'ITIE a posté la déclaration de soutien de Fleurette qui spécifie que Fleurette « soutient pleinement » l'ITIE et « croit aux principes qui promeuvent la bonne gouvernance fiscale, l'obligation de rendre compte et la transparence ».⁵³ Dans un communiqué de presse datant du 24 mars 2014, Fleurette déclarait qu'elle « apportera son soutien au gouvernement pour l'instauration d'un régime dans le cadre duquel la divulgation de la propriété réelle est obligatoire ».⁵⁴ En 2015, Fleurette a versé une contribution volontaire de 20 000\$ à la direction internationale de l'ITIE.

Tout cela semble louable et apparaît comme un pas dans la bonne direction. Cependant, les rapports les plus récents soumis par le Congo à l'ITIE ne reprennent pas d'informations relatives aux propriétaires réels de diverses sociétés⁵⁵ associées à Gertler ; par exemple, aucune information n'est publiée sur les propriétaires des quatre firmes qui composent le Groupe Highwind. Le représentant de Gertler affirme que Fleurette « a divulgué toutes les informations requises » à l'ITIE.

démarche. En octobre 2013, le Premier Ministre David Cameron a déclaré que le Royaume-Uni allait rendre publiques les informations relatives à qui détient et qui contrôle les sociétés britanniques, ceci ne s'appliquant toutefois pas aux territoires d'outre-mer.⁵⁶ En septembre 2015, Cameron a critiqué certains territoires britanniques d'outre-mer,⁵⁷ leur reprochant de ne pas combattre suffisamment le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale.

Cameron accueillera un sommet anti-corruption à Londres en mai 2016. Il devrait profiter de cette occasion pour traduire ses paroles en actes et s'attaquer aux réglementations garantissant la confidentialité dans sa propre arrière-cour constitutionnelle. Il doit négocier un accord avec les paradis fiscaux britanniques pour faire la lumière sur les propriétaires de société ; faire moins que cela devra être considéré comme un échec de son leadership.

UNE NOUVELLE ÈRE DE VENTES SECRÈTES ?

Il convient de revisiter l'histoire de ces transactions à la lumière des prochaines élections au Congo. Il pourrait s'agir d'un moment historique pour le pays, susceptible de lui apporter son premier passage de pouvoir pacifique depuis son indépendance en 1960. Néanmoins, ce scrutin pourrait aussi déclencher des violences généralisées et des émeutes. La constitution congolaise limitant à deux le nombre de mandats des présidents, Kabila devrait dès lors en principe se retirer. Ses opposants craignent toutefois que le président ne cherche à modifier la constitution afin de pouvoir briguer un nouveau mandat ou, à tout le moins, qu'il ne reporte à beaucoup plus tard les prochaines élections afin de pouvoir rester au pouvoir – une stratégie connue au Congo sous le terme de *glissement*.

Si le scrutin venait à être reporté ou si la constitution venait à être modifiée, il est hautement probable que les opposants du Président Kabila expriment leur colère dans la rue. Les mouvements de protestation et les manifestations risquent de devenir violentes, voire meurtrières, comme ce fut le cas en janvier 2015 lorsque 40 personnes ont été tuées lors de manifestations organisées dans la capitale Kinshasa contre ce qui était perçu comme une tentative de modification des lois électorales.⁵⁸

Réformer la constitution ou reporter les élections nécessitera probablement d'obtenir l'appui d'une partie de l'opposition politique congolaise – et pour cela, il faudra de l'argent. Si les élections de 2006 et de 2011 se révèlent être un indicateur exact, il existe dès lors une forte probabilité que des responsables gouvernementaux cherchent à se constituer une caisse électorale par le biais de ventes clandestines d'actifs miniers ou pétroliers du Congo.

Après une accalmie depuis 2012, de nouveaux contrats miniers secrets ont récemment été conclus au Congo, la Gécamines recommençant à vendre certains de ses actifs miniers en 2014 et 2015, de plus en plus souvent à des investisseurs chinois. Ainsi, en juillet 2015, la société minière publique a annoncé un « accord de coopération stratégique » avec la China Nonferrous Metal Mining Co. (CNMC) qui inclurait l'exploration de cinq grands projets miniers, mais aucune information n'a été divulguée à propos des modalités de l'accord. Un responsable de la

Gécamines a précisé à Bloomberg que « *c'est un accord de coopération, ce n'est pas un contrat* », ⁵⁹ ce qui pourrait être le signe d'une nouvelle tactique mise en place pour se soustraire à l'obligation de publier les contrats. Les sociétés minières publiques congolaises ont publié des protocoles d'accord dans le passé, et l'accord avec la CNMC devrait également être rendu public.⁶⁰

Outre les ventes signalées à des investisseurs chinois, Bloomberg et Reuters ont révélé en juin 2015 que Glencore et le Groupe Fleurette appartenant à Gertler avaient aussi acheté une licence d'exploitation du cuivre détenue en partie par l'État dans le cadre d'une transaction réalisée brusquement quelques mois plus tôt⁶¹ – les informations complètes relatives à cette vente ne sont toujours pas publiées, mais des documents d'entreprises obtenus par Global Witness montrent qu'une société enregistrée aux IVB était en partie titulaire de la licence en question.⁶² Par voie de conséquence, le ou les bénéficiaires de la vente restent un mystère. Avant de publier le présent document, Global Witness a posé des questions à Gertler et à son représentant au sujet de la transaction. Dans leur réponse, ils ont éludé nos questions mais ont signalé que les opérations de Fleurette au Congo étaient totalement transparentes.

Les risques sont tout à fait réels de voir les progrès limités opérés par le Congo connaître un recul à l'approche des élections si des transactions telles que celles-ci sont conclues sans un contrôle approprié.



Des manifestants antigouvernementaux lors d'une manifestation contre une nouvelle loi qui pourrait reporter le scrutin présidentiel de 2016, Kinshasa, République démocratique du Congo, janvier 2015.

RECOMMANDATIONS

Il est indispensable que les lois et réglementations qui occultent l'identité des propriétaires de société soient réformées. Les pressions internes et externes se font de plus en plus fortes sur le gouvernement britannique pour qu'il oblige ses territoires d'outre-mer et les dépendances de la Couronne à publier les registres des propriétaires finaux des sociétés domiciliées dans leurs juridictions. Cependant, bon nombre de ces 'satellites opérant sous le sceau du secret' opposent une farouche résistance face aux efforts déployés pour les forcer à se conformer à des réglementations plus fermes.⁶³

Le scandale des *Panama Papers* est la preuve que le public demande une plus grande transparence dans l'univers offshore des paradis fiscaux. David Cameron a déclaré aspirer à ce que les informations relatives à la propriété des entreprises dans les territoires d'outre-mer soient un jour rendues publiques ; le sommet anti-corruption de Londres est l'occasion pour lui de traduire ces paroles en politique concrète.⁶⁴

Des mesures juridiques rétroactives peuvent et doivent aussi être prises dans la foulée des révélations concernant ces transactions minières. L'enquête du Service britannique de répression des fraudes graves (SFO) sur ENRC est un premier pas important, mais trois années plus tard, elle n'a débouché sur aucun résultat tangible. Une enquête similaire doit également être ouverte sur Glencore, société toujours publiquement cotée à la Bourse de Londres et dont les relations avec Dan Gertler méritent d'être examinées plus en détail. Ces investigations devraient révéler l'identité des bénéficiaires effectifs des sociétés enregistrées aux IVB au moment des transactions.

Et puis, il y a Gertler lui-même. Il est toujours partenaire commercial de Glencore au Congo et détient de considérables actifs pétroliers et minières. Il demeure proche du Président Kabila. À ce jour, lui et ses sociétés privées ont échappé à toute enquête officielle directe menée par les autorités chargées de l'application des lois ou des réglementations, que ce soit au Congo, au Royaume-Uni ou ailleurs. Les preuves qui ont été portées à la connaissance du public par Global Witness, l'Africa Progress Panel, des journalistes et d'autres impliquant Gertler dans ces transactions sont trop probantes pour être ignorées.

Au Congo, l'opportunité qui se présente actuellement de renforcer le code minier du pays, aujourd'hui en cours d'examen, est cruciale. Le code minier actuel date de 2002, lorsque le Congo émergeait des ravages de la Deuxième guerre du Congo et avait cruellement besoin d'investissements étrangers. Le code est, par conséquent, très favorable aux investisseurs.

Le gouvernement a lancé une révision du code en 2012 mais le processus est toujours en cours, en partie à cause de la résistance du secteur privé face aux tentatives de hausse de la redevance minière, d'augmentation des participations

du gouvernement dans les projets et de réduction de la garantie de stabilité. Le processus de réforme offre une occasion unique d'introduire des dispositions et des libellés dans la législation nationale du Congo qui contribueraient à permettre aux citoyens de forcer le gouvernement à respecter les principes de transparence et de bonne gouvernance⁶⁵ dans le secteur minier. Un projet soumis au parlement en 2015 prévoit quelques libellés positifs, bien que vagues, sur la publication des contrats et la divulgation de la propriété réelle.

Il est toutefois inquiétant de constater que les changements proposés vont jusqu'à battre en brèche les dispositions insuffisantes du code de 2002 sur la gouvernance, par exemple en supprimant une disposition cruciale sur le conflit d'intérêt empêchant les acteurs politiques de détenir des droits minières.⁶⁶ Si ces propositions venaient à être adoptées, des politiciens jouissant d'influence sur la vente d'actifs minières clés seraient légalement autorisés à détenir des intérêts dans des sociétés minières. Le danger que présente ce type de situation est clair : des décideurs politiques corrompus pourraient transférer des actifs lucratifs à des sociétés dans lesquelles ils ont des participations.

La décision du gouvernement congolais de suspendre les débats sur le code minier au début de 2016 est un fait inquiétant. La révision du code minier est une occasion qui ne se représentera pas de sitôt d'améliorer la gouvernance dans l'industrie la plus importante du Congo. Toute perspective qu'a le Congo de réaliser son ambition de devenir une économie émergente reposera sur une industrie minière saine et rentable qui rapporte des recettes au trésor public. Le pays doit poursuivre la révision de son code minier dépassé, réintroduire des dispositions relatives au conflit d'intérêt et renforcer les articles sur la transparence et l'obligation de rendre compte.

L'exploitation scandaleuse de réglementations basées sur la confidentialité et la cooptation de personnalités publiques corrompues arrivent partout dans le monde ; dans le cas qui nous occupe, nous disposons d'une multitude d'éléments prouvant les irrégularités et pourtant, aucune mesure concrète n'a été prise pour améliorer la transparence dans les paradis fiscaux et aucun des protagonistes n'a encore été tenu de rendre compte de ses actes devant les autorités chargées de la réglementation. Si les auteurs des ventes secrètes du Congo peuvent jouir d'un tel degré d'impunité, l'espoir est maigre de voir la corruption combattue au niveau mondial.

RÉFÉRENCES

- 1 Centre d'actualités du PNUÉ, 'Une étude du PNUÉ confirme la portée mondiale du potentiel environnemental de la RDC mais prévient d'importants défis', 10 octobre 2011 : <http://www.unep.org/newscentre/Default.aspx?DocumentID=2656&ArticleID=8890&l=fr>
- 2 PNUD, Indice de développement humain 2015 : <http://hdr.undp.org/fr/composite/HDI>
- 3 UNICEF, République démocratique du Congo : http://www.unicef.org/wcaro/Countries_1749.html
- 4 News24, '7.5 million need humanitarian aid in DRC', 12 janvier 2016 : <http://www.news24.com/Africa/News/75-million-need-humanitarian-aid-in-drc-20160112>
- 5 Communiqué de presse de la MONUSCO, 'RDC : l'ONU appelle les autorités à un décompte transparent des voix', 12 décembre 2011 : <http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=27127&VxeMr0cjHFk> et aussi New York Times, 'Congo President Kabila Denies Reports of Election Fraud', 13 décembre 2011 : http://www.nytimes.com/2011/12/13/world/africa/congo-president-kabila-denies-reports-of-election-fraud.html?_r=1&ref=world
- 6 Consortium international des journalistes d'investigation, 'The Panama Papers', 3 avril 2016 : <https://panamapapers.icij.org/>
- 7 Haaretz, 'Israeli Diamond Tycoons Listed in Leaked Panama Papers', 7 avril 2016 : <http://www.haaretz.com/israel-news/premium-1.713130?date=1460029627319>
- 8 Global Witness, 'News Over Ownership Of Congolese Oil Blocks Raises Further Corruption Concerns', 29 juin 2012 : <https://www.globalwitness.org/en-gb/archive/news-over-ownership-congolese-oil-blocks-raises-further-corruption-concerns/>
- 9 Le 11 avril 2016, David Cameron a fait une déclaration sur les *Panama Papers*, dans laquelle il déclarait : « *Aujourd'hui, je peux annoncer à la Chambre que nous avons maintenant convenu qu'ils garantiront aux autorités répressives et fiscales britanniques le plein accès aux informations relatives aux propriétaires effectifs des entreprises. Nous avons finalisé des arrangements avec chacun d'entre eux, à l'exception d'Anguilla et de Guernesey, qui à notre avis emboîteront le pas dans les jours ou les mois prochains. Pour la première fois, les autorités policières et répressives britanniques seront capables de voir exactement qui détient et contrôle réellement chaque société immatriculée dans ces territoires : les îles Caïmans, les îles Vierges britanniques, les Bermudes, l'île de Man, Jersey— tous.* », <https://www.gov.uk/government/speeches/pm-commons-statement-on-panama-papers-11-april-2016>
- 10 Reuters, 'UPDATE 1-Congo copper production to hold steady in 2015 - mines ministry', 15 octobre 2015 : <http://uk.reuters.com/article/congodemocratic-mining-copper-idUKL8N12F2PK20151015>
- 11 BBC, 'DR Congo claims defeat of M23 rebels', 5 novembre 2013 : <http://www.bbc.co.uk/news/world-africa-24815241>
- 12 Le rapport de l'Africa Progress Panel, p. 57, indique qu'en 2012, les dépenses combinées dans le secteur de la santé et de l'éducation au Congo se sont élevées à 698 millions de dollars : http://www.africaprogresspanel.org/wp-content/uploads/2013/10/2013_APR_Equit%C3%A9_et_Industries_Extractives_en_Afrique_25062013_FR_LR.pdf
- 13 Reuters, 'UPDATE 1-Congo mining code revision suspended until metal prices recover -minister', 10 mars 2016 : <http://af.reuters.com/article/drcNews/idAFL5N1615EV>
- 14 Le rapport de 2013 de l'Africa Progress Panel estime, p.101, que la différence entre ce que le Congo a reçu des sociétés offshore de Gertler pour les ventes secrètes d'actifs miniers et la valeur commerciale des actifs et/ou le prix payé par Glencore ou ENRC pour les acquérir s'élevé à 1,355 milliard de dollars. Certaines estimations de la valeur commerciale restent prudentes, le chiffre pouvant dès lors être plus élevé. Par conséquent, si l'État avait vendu les actifs directement à Glencore ou à ENRC (ou à toute autre société) à leur valeur marchande plutôt qu'à des prix bradés aux entreprises de Gertler, il aurait pu gagner au moins 1,36 milliard de dollars en plus.
- 15 Global Witness, 'La RD Congo refuse de publier un accord pétrolier déficitaire conclu avec une société offshore', 23 janvier 2014 : <https://www.globalwitness.org/fr/archive/8538/> et Reuters, 'Israeli billionaire sells Congo oil rights for 300 times purchase price', 22 janvier 2014 : <http://www.reuters.com/article/congo-democratic-gertler-idUSL5N0KW3WW20140123>
- 16 Le rapport de 2013 de l'Africa Progress Panel estime, p.101, que ces transactions minières ont coûté à la RDC au moins 1,36 milliard de dollars en pertes de revenus. Si l'on ajoute les 149,5 millions de dollars perdus dans l'accord pétrolier conclu avec Nessergy, la perte totale enregistrée par l'État dans le cadre de ces transactions impliquant Dan Gertler et ses sociétés s'élevé à environ 1,5 milliard de dollars. Voir : http://www.africaprogresspanel.org/wp-content/uploads/2013/10/2013_APR_Equit%C3%A9_et_Industries_Extractives_en_Afrique_25062013_FR_LR.pdf
- 17 Forbes, 'The World's Billionaires' : <http://www.forbes.com/profile/dan-gertler/> [consulté le 22 mars 2016]
- 18 Financial Times, 'Annan report blasts ENRC for costing Congo \$725m', 9 mai 2013 : <http://www.ft.com/cms/s/0/e486f064-b8c0-11e2-869f-00144feabd0.html#axzz40cd-N8yCG>
- 19 Jason Stearns, 'Dancing in the Glory of Monsters', 2011, p. 321. 'Selon des diplomates et des experts de l'industrie, la raison de ces mauvais contrats conclus hâtivement était les élections de 2006. Tous ceux avec qui je me suis entretenu dans l'industrie m'ont déclaré la même chose : Gertler et Forrest ont tous deux versé de considérables sommes d'argent dans la caisse électorale de Kabila'.
- 20 En août 2011, Reuters et Bloomberg ont signalé que Sodimico, une société minière publique, avait vendu ses parts dans deux projets d'exploitation de mines de cuivre en mars 2001 pour 30 millions de dollars – soit, selon les analystes, à seulement six pour cent de la valeur estimée des participations – à deux sociétés associées à Gertler, et que les revenus de la vente avaient été en partie versés dans un fonds électoral. La participation de 30 pour cent de Sodimico dans les deux mines, Frontier et Lonshi, a été vendue à deux sociétés des IVB liées à Gertler, Sandro Resources Limited et Garetto Holdings Limited, toutes deux immatriculées par les mêmes agents offshore que ceux qui ont immatriculé deux autres entreprises associées à Gertler. Une lettre de Sodimico datée du 19 mai 2011 précise en détail l'instruction donnée par le gouvernement congolais à la société de verser 10 millions de dollars sur le compte général du Trésor pour le financement des élections de 2011. Reuters signale que Modeste Bahati Lukwobo, alors directeur de la cour des comptes de la Commission économique et financière de l'Assemblée nationale, a déclaré que le Ministre des Mines Martin Kabwelulu avait ordonné à Sodimico de procéder à la vente des deux participations, ajoutant que « *[Sodimico] les avait vendues pour un montant de 30 millions de dollars, prix imposé au PDG de Sodimico... l'ordre avait été donné par le Ministre des Mines... Ce n'est pas le boulot [de Sodimico] [de payer pour les élections]* ». Bloomberg a communiqué que le PDG de Sodimico, Laurent Lambert Tshisola Kangoa, avait souligné que « *Sodimico est une société publique et c'était une décision politique de résoudre certains problèmes et de relancer la production à Frontier... Ce n'était pas une décision économique de Sodimico* ». Voir Reuters, 'UPDATE 1Congo sells mining assets to fund polls MPs, docs', 18 août 2011 [<http://af.reuters.com/article/commoditiesNews/idAFL5E7J3SK20110818>] et Bloomberg, 'Congolese State Miner Sells Stake in Former First Quantum Mines', 17 août 2011 [<http://www.bloomberg.com/news/articles/2011-08-17/congolese-state-miner-sodimico-sells-stake-in-former-first-quantum-mines>]. Voir également le rapport de 2013 de l'Africa Progress Panel (p.101) pour des informations détaillées sur les parts détenues et vendues par Sandro Resources et Garetto Holdings : http://www.africaprogresspanel.org/wp-content/uploads/2013/10/2013_APR_Equit%C3%A9_et_Industries_Extractives_en_Afrique_25062013_FR_LR.pdf
- 21 En décembre 2009, ENRC a versé à Emerald Star 25 millions de dollars pour une option d'achat de 50 pour cent de SMKK, mais Emerald Star n'a acheté à la Gécamines sa participation de 50 pour cent dans SMKK qu'en février 2010. Emerald Star a payé 15

- millions de dollars. En juin, Emerald Star a vendu cette part à ENRC pour un montant de 50 millions de dollars, qui s'est ajouté aux 10 millions de dollars de profit tiré du prêt d'ENRC de décembre 2009, générant un profit total de 60 millions de dollars. L'accord antérieur porte le montant qu'ENRC a versé à Emerald Star à 75 millions de dollars pour la part – soit cinq fois plus que ce que l'État a reçu pour le même actif. Emerald Star a gagné 60 millions de dollars, soit un profit de 400 pour cent, en un peu plus de quatre mois, au détriment des caisses de l'État congolais qui aurait pu vendre la part directement. Voir : https://www.globalwitness.org/documents/10871/global%20witness%20memo%20to%20enrc%20shareholders%2012.6.12_1.pdf
- 22** Voir page 21 du contrat de Highwind avec la Gécamines, disponible sur http://mines-rdc.cd/fr/documents/contrat_gcm_highwind.pdf
- 23** Reuters, 'ENRC buys majority of Kolwezi, Congo assets', 21 août 2010 : <http://uk.reuters.com/article/uk-camrose-enrc-idUKTRE67J32C20100821>
- 24** Reuters, 'Miner ENRC buys out Gertler in \$550 million Congo deal', 8 décembre 2012 : <http://uk.reuters.com/article/enrc-congo-idUKL5E8N800T20121208>
- 25** L'Africa Progress Panel estime à 622,25 millions de dollars les pertes totales encourues par l'État dans le cadre de la transaction relative à la licence d'exploitation de la mine de Kolwezi. Voir : <http://www.africaprogresspanel.org/report-drc-mining-deals-highlight-resource-corruption/>
- 26** Voir la liste des sociétés offshore opérant dans le secteur minier congolais établie par Eric Joyce : Interim Holdings Limited et Highwind Properties Limited ont toutes deux été enregistrées aux IVB le 4 septembre 2009. Au final, Highwind Properties a pris le contrôle de 55 pour cent de Metakol, la joint-venture titulaire de la licence d'exploitation de la mine de Kolwezi. Interim Holdings détient 5 pour cent.
- 27** Pour un compte rendu complet des transactions minières suspectes de Glencore impliquant Gertler, voir le rapport de Global Witness intitulé 'Glencore and the Gatekeeper' : https://www.globalwitness.org/documents/17897/glencore_and_the_gatekeeper_may_2014.pdf
- 28** Pour un compte rendu de la façon dont Gertler a rencontré le jeune Joseph Kabila et a lié des liens d'amitié avec lui, voir Bloomberg 'Gertler Earns Billions as Mine Deals Leave Congo Poorest', 5 décembre 2012 : <http://www.bloomberg.com/news/articles/2012-12-05/gertler-earns-billions-as-mine-deals-leave-congo-poorest>
- 29** Bloomberg 'Gertler Earns Billions as Mine Deals Leave Congo Poorest', 5 décembre 2012 : <http://www.bloomberg.com/news/articles/2012-12-05/gertler-earns-billions-as-mine-deals-leave-congo-poorest>
- 30** Communiqué de presse de la MONUSCO, 'RDC : l'ONU appelle les autorités à un décompte transparent des voix', 12 décembre 2011 : <http://www.un.org/apps/news/storyF.asp?NewsID=27127#VxeMr0cjHFK>
- 31** New York Times, 'Congo President Kabila Denies Reports of Election Fraud', 13 décembre 2011 : http://www.nytimes.com/2011/12/13/world/africa/congo-president-kabila-denies-reports-of-election-fraud.html?_r=1&ref=world
- 32** Global Witness, 'Mémo à l'attention des actionnaires d'ENRC', 12 juin 2012. 'Comme cela a déjà été indiqué plus haut, Global Witness est préoccupée par le fait que Gladioli International Group Limited, Delena International Limited et Padbury Holdings Limited sont susceptibles d'avoir été établies en tant qu'actionnaires de la CAMEC dans le but de rétribuer des fonctionnaires congolais corrompus. Si cette hypothèse s'avérait, cela signifierait que l'acquisition par ENRC des actions de Gladioli International Group Limited et de Delena International Limited aurait permis à ces fonctionnaires congolais corrompus d'encaisser leurs parts à des montants considérables.' Mémo de Global Witness à l'attention des actionnaires d'ENRC, p.9 : https://www.globalwitness.org/sites/default/files/drc-gwsecresalesmemo-june2012fr_0.pdf
- 33** Banque mondiale, 'Les Marionnettistes', 2011. Voir Méthodologie, Contexte, p. 129 ('Pour le projet « Base de Données sur la Grande Corruption », 213 enquêtes portant sur des faits de grande corruption et impliquant des agents publics ou des individus exerçant un pouvoir ou ayant une influence politique ont été examinées. Ces enquêtes ont eu lieu dans 80 pays différents à travers le monde. Les recherches préliminaires ont révélé dans près de 150 enquêtes au minimum, l'implication d'une structure juridique qui masquait, au moins en partie, le ou les bénéficiaires effectifs.') et Table B.3, Statistiques-clés, p. 134 : http://www.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2015/10/01/090224b0828c08e6/1_0/Rendered/PDF/Les0marionnett0aire0pour0l0emp0cher.pdf
- 34** Décret n°011/26 du 20 mai 2011, voir : http://mines-rdc.cd/fr/documents/decret_011_26_pm.pdf
- 35** Bloomberg, 'IMF Halts Congo Loans Over Failure to Publish Mine Contract', 3 décembre 2012 : <http://www.bloomberg.com/news/articles/2012-12-03/imf-halts-congo-loans-over-failure-to-publish-mine-contract-2>
- 36** Bloomberg, 'Gecamines Didn't Tell Government of KCC Gertler Deal', 18 octobre 2013 : <http://www.bloomberg.com/news/articles/2013-10-17/geomines-didnt-tell-government-of-kcc-gertler-deal>
- 37** Bloomberg, 'Congo Prime Minister Halts Asset Sales Before Cabinet Change', 24 octobre 2013 : <http://www.bloomberg.com/news/articles/2013-10-28/congo-prime-minister-halts-asset-sales-ahead-of-cabinet-changes>
- 38** Communiqué de presse de Publiez Ce Que Vous Payez et de POM, 'LA PRISE DE POSITION DES ONG SUR LA CESSION DES PARTS SOCIALES DE LA GÉCAMINES DANS KCC ET LA CRÉATION D'UNE FILIALE DE LA GÉCAMINES A L'ÎLE MAURICE', 24 octobre 2013 : <http://www.congomines.org/system/attachments/assets/000/000/485/original/Prise-de-Position-des-ONG-sur-cession-parts-sociales-GECAMINES-KCC-2013-octobre-24.pdf?1430928931>
- 39** Global Witness, 'La RD Congo ne doit pas renoncer à l'amélioration de sa législation minière et à la lutte contre la pauvreté', 10 février 2016 : <https://www.globalwitness.org/en/press-releases/la-rd-congo-ne-doit-pas-renoncer-lamelioration-de-sa-legislation-miniere-et-la-lutte-contre-la-pauvrete/>
- 40** Pour de plus amples informations sur la conformité à la Norme ITIE, voir <https://eiti.org/fr/faq#EITCompliant>
- 41** ITIE, 'Les efforts de la RDC pour augmenter la transparence commencent à avoir des effets', 19 janvier 2016 : <https://eiti.org/fr/news/les-efforts-de-la-rdc-pour-augmenter-la-transparence-commencent-avoir-des-effets>
- 42** Communiqué de presse de First Quantum Minerals, 'First Quantum Reaches Agreement With ENRC to Dispose of First Quantum's Residual DRC Assets and to Settle All Claims in Relation to First Quantum's DRC Operations', 5 janvier 2012 : <http://www.first-quantum.com/Media-Centre/Press-Releases/Press-Release-Details/2012/First-Quantum-Reaches-Agreement-With-ENRC-to-Dispose-of-First-Quantums-Residual-DRC-Assets-and-to-Settle-All-Claims-in-Relati/default.aspx>
- 43** Le Service britannique de répression des fraudes graves (Serious Fraud Office) a annoncé sur son site web l'ouverture officielle d'une enquête sur ENRC le 25 avril 2013 : <https://www.sfo.gov.uk/cases/enrc/>
- 44** <http://www.enrc.com/>
- 45** Financial Times, 'Eurasian Resources Group seeks to draw a line under scandals', 1er novembre 2015 : <http://www.ft.com/cms/s/0/0132c21e-7800-11e5-a95a-27d368e1ddf7.html#axzz40zltzP2>
- 46** Voir la liste des sociétés offshore opérant dans le secteur minier congolais établie par Eric Joyce.
- 47** Les conclusions de l'Indice d'opacité financière 2015 notent : 'Si les poids à l'échelle mondiale des seuls territoires d'outre-mer et dépendances de la Couronne étaient additionnés (5,70% du total mondial et 23,10% avec le Royaume-Uni inclus), et ensuite combinés soit avec leur score d'opacité moyen de 65,90 (63,62 avec le Royaume-Uni), soit avec le score de leur plus petit dénominateur commun de 71,27 (Îles Turques-et-Caïques), le Royaume-Uni, avec ses juridictions satellites secrètes, serait très largement classé au premier rang de l'Indice d'opacité financière avec un score d'opacité

de respectivement 1580 ou 2221 (par rapport à 1466 pour la Suisse). Voir : <http://www.financialsecrecyindex.com/introduction/fsi-2015-results>

- 48** Le document de politique générale du Royaume-Uni stipule : 'Le Royaume-Uni a des responsabilités constitutionnelles et juridiques pour ses 14 territoires d'outre-mer et la responsabilité de garantir leur sécurité et leur bonne gouvernance'. Voir : <https://www.gov.uk/government/policies/uk-overseas-territories>
- 49** Direction des territoires d'outre-mer du Bureau britannique des Affaires étrangères et du Commonwealth, 'The Overseas Territories', juin 2012, p. 16. Voir : https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/12249/ot-wp-0612.pdf
- 50** Dans le tout dernier Plan opérationnel pour le Congo publié sur le site web du Département du développement international du Royaume-Uni, les fonds alloués pour 2014/15 s'élèvent à 150 millions de livres sterling, et le budget prévisionnel pour 2016 prévoit l'allocation de 149 millions de livres : https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/389482/DRC_Operational_Plan.pdf (p.11)
- 51** Selon le Registre des intérêts des Lords au moment de l'impression du présent document, le rôle de Lord Mancroft en tant que président du Conseil consultatif du Groupe Fleurette avait pris fin depuis le 31 octobre 2015. C'est pourtant Lord Mancroft qui a répondu, au nom de Dan Gertler, aux questions posées par Global Witness en vue du présent rapport : <http://www.parliament.uk/mps-lords-and-offices/standards-and-interests/register-of-lords-interests/?letter=M> [consulté le 24 mars 2016]
- 52** Bloomberg 'Gertler Earns Billions as Mine Deals Leave Congo Poorest', 5 décembre 2012 : <http://www.bloomberg.com/news/articles/2012-12-05/gertler-earns-billions-as-mine-deals-leave-congo-poorest>
- 53** Voir <https://eiti.org/supporters/companies/fleurette-properties-limited>
- 54** Communiqué de presse de Fleurette, 'Fleurette Calls for Open Tender Process in Allocation of Oil Rights in the DRC', 24 mars 2014 : <http://www.prnewswire.co.uk/news-releases/fleurette-calls-for-open-tender-process-in-allocation-of-oil-rights-in-the-drc-251946551.html>
- 55** Le rapport le plus récent de l'ITIE sur la RD Congo porte sur l'année 2014 (http://media.wix.com/ugd/93b11d_0ae54e9b18804d-278f704f25b57d13c8.pdf). Parmi les sociétés qui sont associées ou ont été associées à Gertler et qui n'avaient fourni aucune information sur la ou les personnes physiques qui détenaient ces entités, figuraient : Highwind Properties Ltd, Pareas Limited, Interim Holdings Limited, Blue Narcissus Limited et Orama. (pp 128-137)
- 56** Communiqué de presse du gouvernement britannique, 'Public register to boost company transparency', 31 octobre 2013 : <https://www.gov.uk/government/news/public-register-to-boost-company-transparency>
- 57** The Guardian, 'David Cameron says not enough is being done to tackle tax evasion', 30 septembre 2015 : <http://www.theguardian.com/business/2015/sep/30/david-cameron-tax-evasion-british-overseas-territories>
- 58** Reuters, 'Church backs Congo protesters, rights group says 42 killed', 21 janvier 2015 : <http://uk.reuters.com/article/us-congodemocratic-politics-protests-idUSKBN0KU0UI20150121>
- 59** Bloomberg, 'Gecamines Congo Signs Mine Deals With Two Chinese Companies', 13 juillet 2015 : <http://www.bloomberg.com/news/articles/2015-07-13/gecamines-signs-congo-deals-with-huayou-cobalt-china-nonferrous>
- 60** Voir par exemple le Protocole d'accord du 7 juillet 2011 pour le projet de la mine de cuivre de Musoshi entre la société minière publique congolaise SODIMICO, Daewoo International et Taejoo Synthesis Steel Co Ltd, publié sur le site web du Ministère des Mines congolais : http://mines-rdc.cd/fr/documents/accord_sodimico_taejoo.pdf
- 61** Bloomberg, 'Glencore Unit Buys Congo Copper License in Unannounced Deal', 23 juin 2015 : <http://www.bloomberg.com/news/articles/2015-06-23/glencore-venture-buys-congo-copper-license-in-unannounced-deal>; Reuters, 'Glencore acquires concession from Congo state miner', 24 juin 2015 : <http://www.reuters.com/article/congodemocratic-mining-idUSL8N0ZA2ZQ20150624>
- 62** Bloomberg a signalé que Mutanda, une entreprise de Glencore et Fleurette, avait acquis la société d'exploitation de cuivre de Chabara, « une joint-venture entre la Gécamines et une société locale, Dino Steel International, qui détient une participation majoritaire... Dino Steel fait partie du Groupe Bazano, une société congolaise à participation restreinte ». [Voir Bloomberg, 'Glencore Unit Buys Congo Copper License in Unannounced Deal', 23 juin 2015 : <http://www.bloomberg.com/news/articles/2015-06-23/glencore-venture-buys-congo-copper-license-in-unannounced-deal>]. Le contrat entre la Gécamines et Dino Steel, publié sur le site web du Ministère des Mines congolais, montre que la Gécamines détient 30 pour cent de Chabara et Dino les 70 pour cent restants. Des documents d'entreprise concernant Dino Steel trouvés au Congo ont montré qu'en 2011 (dernière information disponible), Greyscale Overseas Limited, une société enregistrée aux IVB, détenait 99 pour cent d'intérêt direct dans Dino. Le Journal Officiel de la République Démocratique du Congo révèle également des informations provenant d'un procès-verbal de 2012 concernant

le Groupe Bazano où le Groupe est décrit comme appartenant à une société enregistrée aux IVB, Katanga Development Ltd (50 pour cent), et à une société panaméenne, Rogerson International Inc (25 pour cent), les 25 pour cent restants étant répartis entre deux personnes (Ngoie Mwepu Jonas et Ilunga Chibind). Selon le Journal officiel du Panama, Rogerson International a été dissoute en décembre 2014, quelques mois après la vente de Chabara à Mutanda. On ignore si Katanga Development et Rogerson International ont continué à détenir respectivement 50 et 25 pour cent de Bazano jusqu'à la dissolution de Rogerson. Compte tenu de cette complexité et opacité, il est impossible de savoir qui ont été les bénéficiaires ultimes de la vente de Chabara.

63 Financial Times, 'Tax havens told to drop opposition to UK call for central register', 27 mars 2015 : <http://www.ft.com/cms/s/0/57b53cc4-d4af-11e4-8be8-00144feab7de.html>

64 Le 11 avril 2016, David Cameron a fait une déclaration sur les *Panama Papers*, dans laquelle il précisait : « Le mois prochain, nous chercherons à aller encore plus loin, en utilisant notre sommet anti-corruption pour encourager le consensus non seulement autour de l'échange d'informations, mais également autour de la publication de ces informations et de leur mise à disposition dans le domaine public, comme nous le faisons au Royaume-Uni. Nous voulons que toutes les parties prenantes dans la lutte contre la corruption – des autorités répressives à la société civile, en passant par les médias – soient en mesure d'utiliser ces données et de nous aider à éradiquer et à prévenir ces actes illicites. », <https://www.gov.uk/government/speeches/pm-commons-statement-on-panama-papers-11-april-2016>

65 'Recommandations de Global Witness concernant le nouveau Code minier de la République démocratique du Congo', octobre 2015 : https://www.globalwitness.org/documents/18092/GW_DRC_mining_code_analysis_FR_-_15.10.15.pdf.

66 Global Witness, 'La République démocratique du Congo envisage d'affaiblir les réglementations destinées à éliminer la corruption minière', 15 octobre 2015 : <https://www.globalwitness.org/en-gb/press-releases/la-republique-democratique-du-congo-envisage-daffaiblir-les-reglementations-destinees-eliminer-la-corruption-miniere/>

Exclusion de responsabilité : la version française est une traduction du document original en anglais. Cette traduction ne peut être utilisée qu'à titre de référence. En cas de divergence entre la version française et la version originale anglaise, la version anglaise fait foi. Global Witness décline toute responsabilité en cas de dommage ou préjudice causé par des erreurs, des imprécisions ou des incompréhensions de traduction.

Global Witness est une organisation non gouvernementale britannique qui enquête sur le rôle des ressources naturelles dans le financement des conflits et la corruption à travers le monde.

Global Witness est une société enregistrée en Angleterre (numéro d'immatriculation: 2871809).

Global Witness
Lloyds Chambers
1 Portsoken Street
Londres, E1 8BT
Royaume-Uni

mail@globalwitness.org
www.globalwitness.org

ISBN 978-0-9931067-9-8
© Global Witness, 2016